



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 31 mai 2023

Mise en œuvre du pacte capacitaire entre État et SDIS de la Vienne : un financement exceptionnel de l'État à hauteur de 2,3 millions d'euros pour l'achat de 16 véhicules de lutte contre les incendies

Fruit d'une démarche entamée en 2019, le Ministère de l'Intérieur déploie le pacte capacitaire, un dispositif conventionnel entre Etat et SDIS, visant à renforcer les moyens opérationnels des secours dans la lutte contre les incendies de végétation.

Prenant en compte les incendies historiques que la France a connu l'année dernière, notamment en Gironde, le Président de la République avait annoncé le 28 octobre dernier une enveloppe exceptionnelle 150 millions d'euros permettant la mise en œuvre des pactes capacitaires à l'échelle départementale, l'enjeu étant de se doter de nouvelles colonnes de véhicules. Le ministre de l'Intérieur complète ce financement dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur en abondant une enveloppe de 30 millions d'euros. Il s'agit d'enveloppes pluriannuelles, qui permettront l'achat d'équipements jusqu'en 2027.

La mise en œuvre du pacte capacitaire vise à une amélioration substantielle de la mutualisation des moyens matériels du SDIS tant sur les véhicules que les équipements. Pour la première fois, l'État, s'engage en appui des collectivités territoriales, financeurs jusqu'à présent unique du matériel des SDIS.

Le Préfet a annoncé au cours d'une réunion avec les Maires de la Vienne sur la prévention des feux de forêt la mise en œuvre du pacte capacitaire, qui se traduit par l'achat de 16 véhicules opérationnels, financée à 50 % par l'État par une subvention de 2,3 millions d'euros. Ces équipements, 5 véhicules de commandement 4x4 et 11 camions citernes dédiés aux interventions en forêts, permettront le renforcement des capacités de détection et de lutte contre les feux de forêts et de végétation, mais aussi facilitera les projections de renfort dans d'autres départements, comme l'a fait le SDIS de la Vienne l'année dernière en Gironde.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et de
la communication interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers